

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
EN DATE DU 19 JUIN 2026**

Les membres du Conseil d'Administration de la SCA Arterris se sont réunis le vendredi 19 juin 2026 à 11h00 en visioconférence, sous la présidence de Jean-François NAUDI.

**Administrateurs présents :**

- Monsieur Jérémie ASSIE,
- Monsieur Frédéric BOURNETON, représentant la SCEA BOURNETON Père & Fils,
- Monsieur Guilhem CASTAN, représentant l'EARL Domaine CASTAN,
- Monsieur Edouard CAVALIER,
- Monsieur Nicolas CROS représentant le GAEC DE TREVI,
- Monsieur Nicolas DE SAMBUCY DE SORGUE représentant l'EARL DOMAINE DE MONTMAJOUR,
- Monsieur Laurent FOREST, représentant l'EARL FOREST,
- Monsieur Fabrice HAON, représentant de l'EARL DU MAS REART (visioconférence),
- Monsieur Pascal LEVADE, représentant l'EARL DE PRAYSSAC,
- Monsieur Florian MARONESE,
- Monsieur Jean-François MONOD, représentant l'EARL DE BORDEVIEILLE,
- Monsieur Christophe MONTAGNE, représentant le GAEC MONTAGNE,
- Monsieur Jean-François NAUDI, représentant le GAEC DES 2 PINS,
- Monsieur Lionel POURQUIER, représentant l'EARL DE LA ROQUE,
- Monsieur Christopher REGIS, représentant de l'EARL EN MIRABEL,
- Monsieur Joël SENGES,
- Madame Yasmina BOUSRAOU, représentant le collège des associés non coopérateurs.

**Sont excusés :**

- Monsieur Didier CANALIS, représentant le GAEC DES OURLIACS,
- Monsieur Pascal GARROS, représentant le GAEC GARROS,
- Monsieur Mickaël MARCEROU représentant le GAEC DE DIOULAFEOU,

**Assistent également à la réunion :**

- Madame Anny RAMOS-MARC, Directrice Juridique.

Le quorum étant atteint, le Conseil d'Administration peut valablement délibérer.  
Madame Anny RAMOS-MARC assure le secrétariat de séance.

Monsieur Jean-François NAUDI ouvre la séance et rappelle l'ordre du jour du conseil qui porte les points suivants :

1. Gouvernance opérationnelle ;
2. Questions diverses.

**1. GOVERNANCE OPERATIONNELLE**

**1.1. DEMISSION D'ERIC FOUCAULT**

Le Président informe le Conseil d'Administration de la démission d'Eric FOUCAULT à effet du 16 juin 2026, de son mandat de Directeur de la SCA ARTERRIS et plus généralement de l'ensemble des mandats confiés par ARTERRIS au sein de sociétés filiales ou sociétés tierces, pour lesquelles il représentait les sociétés du Groupe ARTERRIS.

Après délibérations, le Conseil d'Administration prend acte, à l'unanimité, de cette démission à effet du 16 juin 2026 et donne tous pouvoirs au porteur d'un original, d'un extrait ou d'une copie des présentes à l'effet d'accomplir toutes formalités qu'il appartiendra.

De plus, le Conseil d'Administration donne tous pouvoirs au Président, avec faculté de substitution, pour révoquer, à compter de ce jour, tous les pouvoirs qui avaient été consentis à Monsieur Eric FOUCAULT dans le cadre de ses fonctions de Directeur au sein de la SCA ARTERRIS et de l'ensemble de ses filiales, notamment les pouvoirs et signatures bancaires.

## 1.2. NOMINATION D'UN DIRECTEUR DE LA SCA ARTERRIS EN REMPLACEMENT

.../...

### Nomination du Directeur :

Compte-tenu de la nécessité de pourvoir à la direction opérationnelle de la société et de la volonté du Conseil d'assurer la continuité de la gestion et de la stratégie de la Société, et eu égard aux compétences, à l'expérience et aux qualités managériales relevées, il est proposé au Conseil d'Administration de nommer :

**Madame Sandrine GUZMAN,**  
Demeurant 17, chemin du Vallon, 31 670 LABEGE  
en qualité de Directrice de la société coopérative agricole ARTERRIS,  
à compter du 16 juin 2025.

Conformément aux statuts de la Société, Sandrine GUZMAN, en qualité de Directrice de la SCA ARTERRIS, exercera ses fonctions sous la direction, le contrôle, la surveillance et l'autorité du Conseil d'Administration, qu'il représente vis-à-vis des tiers, dans le cadre des pouvoirs et responsabilités qui lui sont confiés par délibération du Conseil d'Administration.

Madame Sandrine GUZMAN déclare accepter ces fonctions de Directrice de la société coopérative agricole ARTERRIS, qu'elle exerce sous la direction, le contrôle, la surveillance et l'autorité du Conseil d'Administration et reconnaît ainsi le lien de subordination avec le Conseil d'Administration de la SCA ARTERRIS.

.../...

\*\*\*\*\*

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance à 11 heures 30.

**Extrait certifié conforme par le Président**  
**Monsieur Jean-François NAUDI**  
Par voie de signature électronique,  
Le 29 juin 26 .....

Signé par :  
  
C4B265F93BE3437...